

CARTES BLANCHES

Il y a quarante ans, à l'autre bout de notre planète et dans l'indifférence générale, l'armée du pays le plus peuplé du monde envahissait un Etat protégé seulement par un corps symbolique de quelques milliers de gardes frontières. Le Tibet, le pays le plus isolé de la terre, couvrant un territoire grand comme l'Europe occidentale et peuplé de plusieurs millions d'habitants, cessa d'exister, gommé par la violence d'un empire colonial, la Chine, dont il devint rapidement une énième province.

Evocant un injustifiable « retour à la mère patrie », la Chine s'est alors livrée à une politique d'anéantissement d'une civilisation des plus systématique : de la destruction de la quasi-totalité des édifices culturels et civils à l'élimination physique de plus d'un million de Tibétains (sur une population actuelle de trois millions et demi d'habitants selon les sources chinoises). En passant par la stérilisation forcée et le transfert de population... rien n'a été épargné. Les commissions d'enquête internationales de juristes convoquées sous l'égide des Nations unies n'ont pu que conclure, à deux reprises, au génocide.

Avant qu'il ne soit trop tard, il faut espérer que tous ceux que toute considération d'ordre moral ou juridique n'impressionnerait pas, se rendent compte que la politique d'annihilation menée par le gouvernement chinois au Tibet conduit à la destruction irréversible d'une civilisation unique aux bases millénaires, qui constitue une source d'enrichissement essentielle de l'héritage culturel de l'humanité toute entière.

Aujourd'hui, après quarante ans de lâche indifférence des pays démocratiques, les Tibétains se voient toujours dénier les droits les plus inaliénables de l'être humain.

Aujourd'hui, comme auparavant, on voit se mobiliser tant de pays occidentaux notamment, prétendant défendre et faire respecter

Droits de l'homme : et le Tibet ?



ÉRIC FABRY
Tibetologue

le droit... les droits de l'homme, les droits des peuples à l'autodétermination.

Dans ce contexte, les Tibétains, exclus du nouvel équilibre mondial qui se dessine, peuvent légitimement se demander pourquoi ils sont ainsi placés au ban de l'humanité.

Les Nations unies qui voient leurs résolutions si fréquemment invoquées aujourd'hui, et auxquelles l'on attache à accorder une place privilégiée dans ce nouvel ordre mondial, ont pourtant vu, dès 1959, leur attention attirée sur la situation dramatique du peuple du « Toit du Monde ». Dans le cadre de leurs résolutions 1.353 (XIV) et 1.723 (XVI), elles ont clairement appelé à « la cessation des pratiques qui privent le peuple tibétain de ses droits et libertés fondamentales, incluant le droit à l'autodétermination ». On ne saurait être plus clair !

Si l'Organisation des Nations unies veut voir

son prestige renforcé et son efficacité accrue il est impératif que celle-ci fasse prévaloir le caractère universel des droits de l'homme et qu'elle use, en conséquence, de tous les moyens dont elle peut disposer pour garantir le respect de ces droits pour tout groupe humain, quel qu'il soit.

Les Etats qui prétendent aujourd'hui défendre le droit dans le monde, et parmi ceux-ci, les membres de la Communauté européenne, ne pourront accroître leur crédibilité sur la scène politique internationale qu'en adoptant une attitude cohérente au niveau des principes, au delà de leurs intérêts à courte vue.

Un tel comportement implique impérativement que soit exigé, comme préalable à toute relation avec la République populaire de Chine, le respect intégral et inconditionnel des droits universels de l'homme, y compris dans les territoires occupés par elle depuis 1950.

Dans cette optique, il est essentiel que les Tibétains, qui ne sont pas Chinois et qui possèdent ethniquement, linguistiquement et culturellement, une identité propre, puissent jouir du droit à l'autodétermination. Comme les Palestiniens, les Erythréens, les Kurdes, les habitants de Timor, et d'autres. Placés plus loin encore des yeux du monde, les Tibétains ont droit à cette liberté pour laquelle ils se battent depuis quatre décennies.

Aujourd'hui, nous qui avons la chance — dont nous n'apprécions hélas pas tous suffisamment la valeur — de vivre dans un pays où les droits et les libertés des citoyens sont respectés, nous devrions nous lever comme un seul homme et lutter, au nom notamment de la fraternité humaine, pour que tous, sur cette terre qui nous est commune, puissent bénéficier de ces droits que nous considérons comme essentiels.

Honte à nous si nous ne savons pas nous montrer dignes de ce qui nous a été donné.

Tibet

Purification ethnique sur le toit du monde

"Entre un quart et un cinquième de la population tibétaine aurait été annihilée"... Tel est le terrible constat que dresse Eric Fabry après quarante années de domination chinoise au Tibet. Un génocide massif doublé d'un ethnocide systématique est ainsi exercé, dans l'indifférence quasi-générale de l'opinion mondiale. Destructions physiques, culturelles et administratives, tout a été mis en oeuvre pour que, dans vingt ans, la population tibétaine ait totalement disparu de son propre pays.

Parmi les nombreux problèmes qui agitent le monde, il en est un qui perdure, depuis plus de quarante ans, dans une indifférence générale tant des gouvernants que des médias. C'est en effet le 7 octobre 1950 que l'Armée populaire de libération chinoise attaqua les frontières orientales du Tibet. Douze jours plus tard, les défenses tibétaines, qui ne comptaient pas plus de dix mille hommes face à la plus grande armée du monde, capitulèrent. Un certain nombre d'officiers tibétains furent alors forcés de signer un « Accord en dix-sept points », conclu le 23 mai 1951. Celui-ci promettait entre autres, que les « autorités centrales (chinoises N.D.R.) n'altéreront pas le système politique existant au Tibet » et que « les croyances religieuses, les traditions et les habitudes du peuple tibétain seront respectées et les monastères lamaïques seront protégés ». Enfin, le même accord promettait le respect de la langue orale et écrite.

Au cours de la même année, le 9 septembre, les troupes chinoises pénétraient à Lhassa, capitale du Tibet. Durant les années qui suivirent, toutes les promesses de l'envahisseur sont restées lettre morte. Dès le milieu des années 50, les attaques systématiques de l'armée chinoise à l'encontre de tous les éléments de la religion et de la culture tibétaine ont mené à un soulèvement populaire de grande ampleur et à une résistance armée de longue haleine : celle-ci, partie des provinces orientales du Kham et de l'Amdo - qui furent les premières affectées, se propagea rapidement à l'ensemble du pays. Elle allait durer plus de vingt ans.

Un million deux cent mille morts

Dès cette époque, l'ethnocide commença : de nombreux temples et monastères furent rasés. De nombreux Tibétains furent torturés, victimes de sévices sexuels, voire même stérilisés de force. Le 10 mars 1959, l'action de la résistance tibétaine culmina dans le soulèvement général de Lhassa contre les occupants chinois. La réponse de ces derniers fut d'une violence extrême : des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants furent massacrés dans les rues (les évaluations varient de soixante-sept mille à quatre-vingt mille morts dans la répression qui s'ensuivit) et un nombre plus grand encore furent emprisonnés ou déportés. Le 17 mars 1959, le dalaï-lama quitta Lhassa pour échapper aux poursuites chinoises et se réfugia en Inde en vue d'y recevoir l'asile politique, suivi en cela par un exode sans précédent d'une centaine de milliers de Tibétains. Depuis cette époque, le génocide et l'ethnocide, entamés dès le milieu des années 50, s'est développé pour atteindre un degré de gravité peu commun.

En effet, on estime que plus d'un million deux cent mille Tibétains sont morts en conséquence directe de l'invasion et de l'occupation chinoises, du fait de tortures, exécutions, détentions en camps d'extermination, famines ou au cours de combats.

Ce nombre élevé correspond à environ un sixième de la population selon des sources tibétaines qui évaluent la population d'avant 1950 à environ six millions d'habitants. Si l'on se réfère aux sources chinoises

que l'ensemble des statues et objets d'art qu'ils contenaient accumulés pendant un millier d'années, ont été pillés, puis fondus ou éparpillés... Seuls treize édifices sacrés ont survécu à la Révolution culturelle. Enfin, la majorité de l'oeuvre littéraire biographique, et surtout philosophique a été sciemment détruite par le feu. Les moines, nonnes et ermites ont été les premières cibles de la persécution chinoise et pas une fois, dans les années soixante et la première moitié des années septante, un religieux en habits n'a

Un certain nombre d'individus ont été, ces dernières années, interpellés pour avoir possédé ou distribué des informations considérées comme étant critiques à l'égard de la domination chinoise au Tibet ou favorables au nationalisme tibétain.

Destruction administrative

D'autres encore, se sont vus arrêtés pour être entrés en contact avec des personnes soupçonnées d'activités politiques, ou encore pour avoir

mination culturelle est à l'oeuvre : le Tibet (Böd ou Cholda Sum pour les Tibétains) est devenu Xizang pour les Chinois.

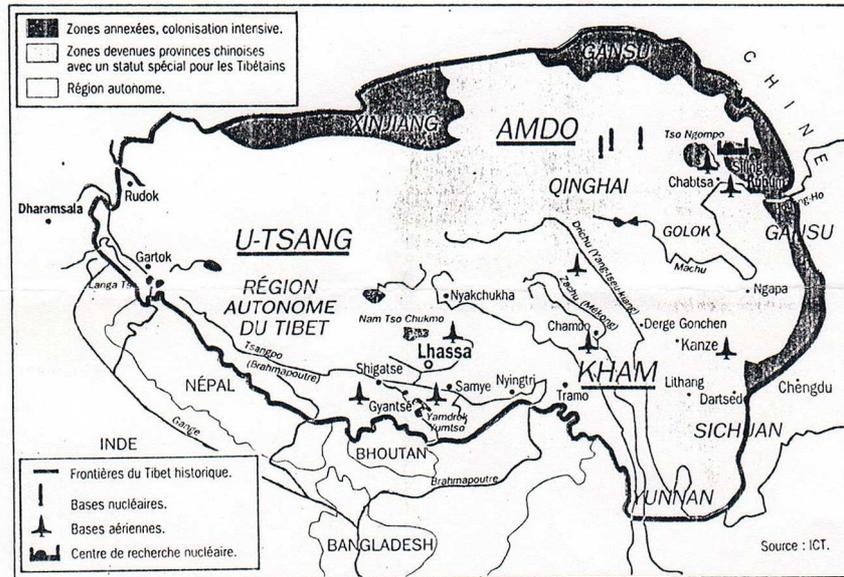
De plus, près de la moitié du territoire tibétain se trouve aujourd'hui hors de cette « Région autonome du Tibet » : les anciennes provinces tibétaines du Kham et de l'Amdo ont été incorporées administrativement dans la République populaire de Chine sous la forme de : province du Qinghai, préfecture autonome tibétaine de la province du Kansu, préfecture autonome tibétaine de Ngapa-province du Sichuan, préfecture autonome tibétaine de Kanze - province du Sichuan et préfecture autonome tibétaine de Dechen - province de Yunnan. La destruction administrative du Tibet se double d'une sinisation arbitraire de la toponymie : Shigatse est ainsi devenu Rekesu, Jyekundo est devenu Yusuh, Dar Tse Do est devenu Kangting... Ce démembrement administratif sert la politique chinoise dans le sens d'une réduction de l'importance du Tibet en tant qu'entité distincte. De plus, elle divise la population tibétaine et accélère sa sinisation. Ainsi toutes les statistiques concernant le Tibet fournies par les autorités chinoises se réfèrent exclusivement à la prétendue « Région autonome du Tibet ».

Progrès sociaux mis en oeuvre

Alors que les Chinois ont depuis toujours essayé de faire accepter leur occupation du Tibet en déniant l'état d'arriération sociale dans lequel ce pays se serait trouvé avant 1950, force est de reconnaître que ce sont bien les Tibétains qui pourraient se positionner en donneurs de leçons. La communauté tibétaine en exil a depuis de nombreuses années donné les preuves de progrès sociaux mis en oeuvre en son sein. Ainsi le système d'aide sociale est vraisemblablement un exemple unique en Asie, voire même hors des pays occidentalisés. De plus, depuis le début des années septante, divers mouvements d'opinion se sont manifestés dans la communauté tibétaine réfugiée à l'étranger, mués depuis peu en partis politiques ; ce qui ne peut que renforcer la démocratie à laquelle les Tibétains sont très attachés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays d'où nous sommes parvenus clandestinement plusieurs manifestes pour la démocratie.

Face à l'un des régimes les plus dictatoriaux du monde, les Tibétains ne récupéreront pas seuls leur liberté dérobée, c'est donc aux pays démocratiques de les soutenir dans la revendication de ces valeurs auxquelles nous sommes si attachés. Les pressions extérieures sur la Chine à propos du Tibet sont efficaces, à nous de les accroître. Au moment où le monde se déchire en conflits interethniques, il n'est pas superflu de résoudre celui-là avant qu'il ne se résolve de lui-même par un holocauste.

Eric Fabry



ses, le calcul est plus terrifiant encore : entre un quart et un cinquième de la population aurait été annihilée. Les recensements chinois font état d'environ trois millions huit cent mille tibétains à l'heure actuelle, auxquels il faut ajouter une population de plusieurs centaines de milliers de personnes recensées par les autorités chinoises sous l'appellation de : Mönpa, Lhopa... Sans compter un taux d'erreur avoué d'à peu près dix pour cent... Tous les moyens semblent donc bons pour atténuer l'importance numérique de la population tibétaine.

Certains groupes furent plus que d'autres victimes de massacres quasi systématiques. Ainsi, les Golok de l'Amdo (Nord-Est du Tibet) qui auraient vu leur population réduite de cent vingt mille à environ cinq mille personnes en l'espace de quelques années.

Élimination culturelle et sociale

En plus de cette élimination physique, les Tibétains ont à subir une élimination culturelle, sociale... La philosophie bouddhiste a, sans conteste, toujours été la base de la civilisation tibétaine. La volonté génocidaire ne fait aucun doute si l'on sait que plus de six mille deux cent cinquante monastères et temples ont été rasés par les Chinois et

pu être aperçu au Tibet. La torture est, comme on peut, hélas, s'y attendre, pratiquée de manière quotidienne et systématique, tant sur des hommes, des femmes, que sur des enfants.

Transfert massif de colons chinois

Les violations des droits de l'homme sont très étendues : suppression de la liberté religieuse et de culte, refus de liberté politique, arrestations massives, emprisonnements arbitraires, déportations, déni de la liberté d'expression, conditions de détention inhumaines, restrictions de la liberté de mouvement...

Ainsi, virtuellement, un Tibétain sur dix a été détenu dans une des quatre-vingts prisons du Tibet ou en camp de travaux forcés pour une période de dix à vingt ans. Tout Tibétain survivant a virtuellement été emprisonné et torturé au moins une fois depuis l'invasion chinoise. Dans la province orientale du Kham, de nombreux étrangers ont été surpris de ne rencontrer que de très rares personnes âgées de plus de trente ans. Des dizaines de milliers, voire plus de cent mille religieux et prisonniers politiques tibétains seraient aujourd'hui encore détenus dans des prisons et des camps de travaux forcés.

simplement conversé avec des visiteurs étrangers. L'un des exemples qui illustrent le mieux la teneur de la politique répressive menée par les Chinois au Tibet est celle de ce jeune homme condamné à près de vingt années de prison pour avoir traduit en langue tibétaine la Déclaration universelle des droits de l'homme. Alors que depuis peu, les femmes tibétaines ne sont autorisées à avoir qu'un seul enfant, la politique des avortements, stérilisations et infanticides forcés se poursuit. Ayant compris qu'il ne parviendrait jamais à éteindre la soif de liberté du peuple tibétain, le pouvoir chinois semble aujourd'hui avoir pour seul objectif de poursuivre son ambition d'éliminer purement et simplement cette population : la politique de transfert massif de colons chinois vers le Tibet est arrivée à un point tel que les Tibétains sont aujourd'hui mis en minorité dans leur propre pays. Dans la quasi-totalité des villes tibétaines, il y a nettement plus de Chinois que de Tibétains ; à titre d'exemple, à Lhassa, il y aurait cent mille voire même cent cinquante mille Chinois pour une population de cinquante mille Tibétains. Des sources tibétaines évaluent le nombre de colons chinois à sept millions cinq cent mille personnes. Dans l'Amdo (Qinghai), des statistiques chinoises de 1980 indiquent que près de soixante-trois pour cent de la population serait han et non plus tibétaine. Déjà l'éli-

● LA PAIX CHINOISE

(...) Monsieur De Borger, dans sa « Carte blanche » parue le 13 novembre dernier, se lance à maintes reprises dans des affirmations totalement ineptes concernant le Tibet et sa société. (...)

Le fait que le Tibet soit d'une importance géopolitique capitale pour la Chine ne constitue nullement, à mon sens, une justification acceptable de l'occupation militaire chinoise, celle-ci n'étant vraisemblablement pas due à une volonté d'améliorer la situation du peuple tibétain.

Quant à ses suggestions concernant les perspectives d'avenir au Tibet, elles ne laissent augurer que d'un futur bien sombre et stupidement matérialiste, bien loin de ce qui a constitué la grandeur du Tibet pendant des siècles. Monsieur De Borger balaie d'un seul coup le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les droits de l'homme dans leur ensemble.

Pire encore : d'un seul trait de plume, dans cet article révoltant, il semble expliquer, justifier, excuser même ce qui ne peut manifestement pas être qualifié d'erreurs : l'assassinat de plus de 450.000 Tibétains (des civils dans leur quasi-totalité, la population actuelle étant estimée à 3.450.000 habitants, selon des sources chinoises), la famine, la torture et l'emprisonnement de tant d'autres, la destruction d'un monde, d'une culture (13 monastères restent debout sur 3.800 avant 1950)...

Eric Fabry,
Corroy-le-Grand.